Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 21529

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques DEUST Economie Gestion spécialité Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris		
de l'Enseignement Supérieur	2), Recteur de l'académie		

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

122 Economie

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités dans le secteur des systèmes d'information et de gestion au sein d'entreprises ou d'organismes spécialisées dans les services de proximité et le commerce en réseaux.

Ce diplôme permet d'acquérir une double compétence dans la maîtrise des techniques d'information, en informatique et en gestion. Il s'agit pour le titulaire de ce diplôme d'être apte à effectuer des réalisations techniques, à contrôler et évaluer (y compris sur le plan comptable) les étapes de la production. Il est également capable d'adapter les systèmes d'information aux besoins des organismes et entreprises intervenant sur le secteur des services de proximité et le commerce en réseaux ainsi que participer à la réalisation de développements spécifiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteur des services de proximité
- Secteur du commerce en réseaux
- Sociétés de services et d'ingénierie informatique
- Assistant webmaster;
- Assistant chef de projet intranet
- Veille technologique et concurrentielle ;
- Technicien supérieur réseau ;
- Technicien supérieur de maintenance de base de données.

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>I1401</u>: Maintenance informatique et bureautique

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est ouverte, dans les limites de la capacité d'accueil arrêtée, aux étudiants en formation initiale ou en formation continue. Le diplôme est ouvert à l'apprentissage.

L'accès à la formation est réservé aux étudiants au minimum titulaire du baccalauréat, sous réserve de l'application des dispositions relatives à la validation d'acquis professionnels. Ces aptitudes (et la motivation des candidats) sont évaluées par un entretien préalable à l'inscription et par des rencontres programmées au début de la formation avec des professionnels du secteur.

La formation en DEUST Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement se répartie sur deux années (Volume horaire total pour un étudiant hors stage : 938 heures) :

Première année DEUST Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement

(Volume horaire par étudiant : 474 heures)

Les enseignements de 1ère année commencent par une période initiale d'orientation (CM - 20h) pendant laquelle les étudiants sont appelés à suivre un cycle de conférences consacré aux métiers auxquels prépare le DEUST Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement.

1er semestre

Unité d'enseignements 1 : communication, comportements, langue vivante (anglais) - CM & TD

§ Expression écrite, expression orale, Maîtrise du comportement*, Anglais, Réalisation de projet

Unité d'enseignements 2 : connaissances de base en gestion - CM & TD

- § Droit : principes généraux du droit
- § Économie générale et économie de l'entreprise
- § Comptabilité générale et gestion financière
- § Statistiques et analyse de données

Unité d'enseignements 3 : management, conduite de projet - CM & TD (à l'exception des matières * dispensées sans TD)

- § Théorie des organisations
- § Domaines d'application des NTI :
- o Entreprise et organisation *

- o Communication *
- § Conduite de projets (NTI)*

Unité d'enseignements 4 : maîtrise des techniques - CM & TD

- § Outils et langages de l'Internet (1)
- § Outils et langages de l'Internet (2)
- § Outils et langages de programmation (1)
- § Outils et applications d'entreprise (1)
- § Systèmes informatiques

Unité d'enseignements 5 : stage

2ème semestre

Unité d'enseignements 1 : communication, comportements, langue vivante (anglais) - CM & TD

- § Expression écrite, expression orale
- § Maîtrise du comportement*
- § Anglais
- § Réalisation de projet

Unité d'enseignements 2 : connaissances de base en gestion - CM & TD

- § Droit : principes généraux du droit
- § Économie générale et économie de l'entreprise
- § Comptabilité générale et gestion financière
- § Statistiques et analyse de données

Unité d'enseignements 3 : management, conduite de projet - CM & TD (à l'exception des matières * dispensées sans TD)

- § Théorie des organisations
- § Domaines d'application des NTI :
- o Entreprise et organisation *
- o Communication *
- § Conduite de projets (NTI)*

Unité d'enseignements 4 : maîtrise des techniques - CM & TD* : *: Les matières ne font pas l'objet d'un TD.

Deuxième année DEUST Systèmes d'information et réseaux, gestion et développement

(Volume horaire par étudiant : 464 heures)

1er semestre

Unité d'enseignements 1 : communication, comportement, langue vivante (anglais)

- § Expression écrite, expression orale
- § Anglais
- § Réalisation de projets

Unité d'enseignements 2 : gestion

- § Droit sanitaire et social
- § Économie des services
- § Statistiques et analyse de données

Unité d'enseignements 3 : management et conduite de projet

- § Gestion de production et conduite de projet (NTI)
- § Gestion de projet financier et comptabilité analytique

Unité d'enseignements 4 : domaines d'application

- § NTI et média : nouvelles organisations, nouveaux acteurs
- § NTI et communication d'entreprise, les nouvelles formes d'organisation du travail, du marketing et de commerce
- § NTI et services de proximité

Unité d'enseignements 5 : maîtrise des techniques

- § Bases de données et SGBD-R
- § Outils et langages de l'Internet (3)
- § Outils et langages de programmation (2)
- § Outils et applications d'entreprise (2)
- § Réseaux informatiques

Unité d'enseignements 6 : stage

2ème semestre

Unité d'enseignements 1 : communication, comportement, langue vivante (anglais)

- § Expression écrite, expression orale
- § Anglais
- § Réalisation de projets

Unité d'enseignements 2 : gestion

- § Droit sanitaire et social
- § Économie des services
- § Statistiques et analyse de données

Unité d'enseignements 3 : management et conduite de projet

- § Gestion de production et conduite de projet (NTI)
- § Gestion de projet financier et comptabilité analytique

Unité d'enseignements 4 : domaines d'application

- § NTI et média : nouvelles organisations, nouveaux acteurs
- § NTI et communication d'entreprise, les nouvelles formes d'organisation du travail, du marketing et de commerce
- § NTI et services de proximité

Unité d'enseignements 5 : maîtrise des techniques

- § Outils et langages de l'Internet (1)
- § Outils et langages de l'Internet (2)
- § Outils et langages de programmation (1)
- § Outils et applications d'entreprise (1)
- § Systèmes informatiques

Unité d'enseignements 5 : stage

- § Bases de données et SGBD-R
- § Outils et langages de l'Internet (3)
- § Outils et langages de programmation (2)
- § Outils et applications d'entreprise (2)
- § Réseaux informatiques

Unité d'enseignements 6 : stage

N.b : La durée de chaque stage équivaut à 250 heures.

Modalité de contrôle des connaissances

- Chacun des enseignements dispensés en première et en deuxième année de DEUST donne lieu à une note de contrôle continu sur 20 attribuée par le titulaire du cours en tenant compte de l'assiduité de l'étudiant et des résultats obtenus par ce dernier lors des contrôles et exercices organisés dans le cadre de chaque enseignement.
- Le stage accompli par chaque étudiant donne lieu à une note sur 60 arrêtée par le responsable pédagogique du diplôme sur proposition du maître de stage.
- Chaque étudiant passe une soutenance de projet devant un jury. L'épreuve de soutenance de projet donne lieu à l'attribution d'une note sur 40.

Le candidat est déclaré admis à passer de première en deuxième année s'il obtient la moyenne générale (au moins égale à 10 sur 20) à l'ensemble des unités d'enseignements de l'année correspondante.

A l'issue de la deuxième année d'études, le candidat est déclaré admis au DEUST s'il obtient la moyenne générale (au moins égale à 10 sur 20) à l'ensemble des unités d'enseignements de ladite année.

La note moyenne obtenue par le candidat à l'issue de chacune des années d'études permet de déterminer la mention attribuée (10 sur 20 : passable ; 13 sur 20 : assez bien ; 15 sur 20 : bien ; 17 sur 20 : très bien).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L613-1 du Code de l'éducation.
Après un parcours de formation continue		Χ	
En contrat de professionnalisation	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L613-1 du Code de l'éducation.
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 1984 relatif au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T).

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n° 19991412 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

2008-2009:

Nombre d'inscrits en 1ère année :19 Nombre d'inscrits en 2ème année :15 Nombre de diplômés en DEUST : 13

2009-2010:

Nombre d'inscrits en 1ère année :17 Nombre d'inscrits en 2ème année :18 Nombre de diplômés en DEUST : 16

2010-2011:

Nombre d'inscrits en 1ère année :16 Nombre d'inscrits en 2ème année :16 Nombre de diplômés en DEUST : 16

2011-2012:

Nombre d'inscrits en 1ère année :22 Nombre d'inscrits en 2ème année :15 Nombre de diplômés en DEUST : 11

Autres sources d'information :

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème] Université Paris 2 : Centre Panthéon - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 : C.F.P (Centre de Formation Permanente) - 4 rue Blaise Desgoffe Paris 6ème

Historique de la certification :